

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 10

Lausanne, 26 Mai 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — Valeur de la position de St-Maurice (*suite et fin*). — Correspondance sur la guerre des Etats-Unis. — Nouvelles et chronique.

VALEUR DE LA POSITION DE SAINT-MAURICE.

(*Suite et fin.*)

En général, l'influence de l'annexion de la Savoie du nord sur la défense des passages des Alpes, semble se réduire à ceci, que la France est maintenant à même de préparer ses expéditions beaucoup plus près de nos frontières et de nous surprendre plus facilement, Elle pourrait par une surprise s'emparer de St-Maurice et de Martigny et s'y fortifier. Ce danger là existe sans aucun doute. Mais il n'en faut pas conclure que la place de St-Maurice doive être abandonnée et remplacée par une position en arrière. De tout temps il y a eu des surprises et il y en aura encore. Mais c'est pour cela même qu'on cherche à s'en préserver par des mesures telles que des travaux de fortification. De ce qu'un danger se rapproche on n'en conclut pas qu'il faudrait éloigner ces mesures de précaution, mais bien au contraire qu'il faut les augmenter encore. C'est comme si dans les Grisons on allait se fortifier à Dissentis parce que Zollbrück est trop près de la frontière autrichienne.

Le système suivi jusqu'ici pour la défense du Simplon et qui consiste à intercepter le passage à la France vers l'extrémité inférieure de la route, et à l'Autriche vers son extrémité supérieure, ce système, dis-je, est aussi naturel que raisonné. De cette manière, la route peut être fermée doublement dans les deux directions. A St-Maurice, les ouvrages sont disposés de manière à pouvoir barrer le passage tant aux Autrichiens qu'aux Français. Il devrait en être de même au défilé